



SUR LA VOIE DE L'ÉQUILIBRE :

CRÉER DES EMPLOIS ET DES OPPORTUNITÉS

LE PLAN D'ACTION ÉCONOMIQUE DE 2014

LE DISCOURS DU BUDGET

Le ministre des Finances, l'honorable
James M. Flaherty, c.p., député

Le 11 février 2014





Le texte prononcé fait foi

Le Plan d'action économique du Canada de 2014

Monsieur le Président, quand le Canada a été fondé, il y a près de 150 ans, l'une de ses pierres angulaires était la responsabilité sur le plan budgétaire.

Pour les hommes et les femmes qui ont façonné les régions sauvages pour bâtir ce grand pays, il s'agissait simplement de « bonne gouvernance ».

C'est ce qu'avait à l'esprit le ministre des Finances John Rose lorsqu'il s'est levé devant cette assemblée pour prononcer le premier discours du budget du Canada, en 1868.

Il recommandait de dépenser avec la plus grande prudence et de soupeser judicieusement chaque shilling dépensé.

Autrement dit, il invitait à faire preuve de bon sens.

Et c'est précisément ce gros bon sens à la canadienne qui a orienté notre gouvernement... bon temps, mauvais temps.

Monsieur le Président, je suis fier de présenter aujourd'hui le Plan d'action économique du Canada de 2014.

Ce plan prudent s'inspire de notre solide bilan dans l'exercice d'une gestion financière rigoureuse, judicieuse et cohérente.

Il s'agit d'un plan axé sur des impôts bas pour promouvoir l'emploi et la croissance économique et appuyer les familles canadiennes.

Ce plan judicieux permettra au Canada de rétablir l'équilibre budgétaire en 2015.

Le Plan d'action économique de 2014 s'en tient aux principes que nous avons adoptés lorsque j'ai pris la parole en cette Chambre pour déposer le premier budget de notre gouvernement en 2006, alors que la conjoncture était bonne.



Qu'a fait notre gouvernement à l'époque, alors que le budget était excédentaire et que peu de gens distinguaient des nuages sombres à l'horizon?

- Nous avons réduit la dette fédérale.
- Nous avons réduit les impôts et les taxes pour les familles et les créateurs d'emplois.
- Nous nous sommes assurés du bon ordre de nos finances publiques.

Pourquoi?

Parce que c'était la manière responsable d'assurer un meilleur avenir aux Canadiennes et aux Canadiens.

La prudence financière actuelle mène à un avenir de prospérité financière.

Elle engendre des possibilités.

Et c'est pourquoi, quand les difficultés économiques sont survenues, notre pays était mieux préparé que la plupart des autres.

Depuis les pires moments de la récession, le Canada occupe la première place parmi les pays du G-7 en matière de création d'emplois.

Au sortir de la récession, le Canada avait la cote de crédit AAA avec une perspective stable – ce qui était, et qui est encore, presque inexistant chez nos pairs.

Nous avons le meilleur ratio de la dette nette au PIB parmi les pays du G-7.

Les raisons d'être optimistes ne manquent pas.

Nous constatons des signes de reprise.

Mais la mer n'est pas calme pour autant.

L'économie mondiale demeure fragile – il suffit de voir ce qui se passe en Europe et dans les économies émergentes pour le comprendre.

Ici au Canada, nous aimerions que la dette des ménages soit moins élevée.

De plus, trop de Canadiens cherchent encore un emploi et trop d'employeurs cherchent encore des travailleurs.



Il reste du travail à faire.

Comme le disait mon préféré parmi les Pères de la Confédération, Thomas D'Arcy McGee, nous naviguons dans les rapides, mais nous devons continuer d'avancer.

C'est pourquoi, même si la situation s'améliore, nous persévérons dans la voie qui nous a si bien servis.

1. L'équilibre budgétaire

Monsieur le Président, mon autre préféré parmi les Pères de la Confédération, sir John A. Macdonald, aurait très bien pu faire référence à notre plan d'action économique lorsqu'il a dit que les gouvernements n'étaient que les fiduciaires du public.

C'est pourquoi nous tenons tellement à rétablir l'équilibre budgétaire et à remettre le Canada en position de force sur le plan des finances publiques.

Lorsque les gouvernements creusent des déficits sur de longues périodes, ils dépensent l'argent des générations futures.

Cette pratique de financement par endettement met en péril les programmes sociaux dont nous bénéficions et dont nos enfants auront bientôt besoin.

Nous savons également que l'équilibre budgétaire est un élément important de la prospérité à long terme du Canada. Cela inspire confiance aux investisseurs et aux consommateurs, dont les dollars stimulent la croissance de l'économie et créent des emplois. Et cela fait en sorte que les taux d'intérêt demeurent bas.

Les Canadiens nous ont confié l'économie, et nous avons gagné leur confiance.

Nous tenons parole : notre gouvernement maintient son engagement de rétablir l'équilibre budgétaire en 2015.

Mais permettez-moi d'être clair.

Nous n'avons pas redressé la barque aux dépens des Canadiens ordinaires ou dans le besoin, ni aux dépens des provinces et des territoires.

Nous n'avons pas éliminé les programmes sur lesquels les Canadiens comptent.



Nous n'avons pas réduit les transferts aux provinces et aux territoires, ces fonds qui servent notamment à l'éducation et aux soins de santé.

Nous avons plutôt redressé la situation en mettant de l'ordre dans les finances publiques.

Et c'est exactement ce que notre gouvernement continuera de faire, Monsieur le Président.

Notre gouvernement a réduit les dépenses de programmes directes pour une troisième année de suite en 2012-2013.

Aucun autre gouvernement n'avait fait cela depuis des décennies.

Notre gouvernement continue à éliminer le gaspillage afin de réduire les dépenses du gouvernement, sans toucher aux programmes sur lesquels les Canadiens comptent.

Ce que nous ferons :

- Le gouvernement gèlera les dépenses de fonctionnement des ministères.
- Nous continuerons à nous départir d'actifs gouvernementaux quand c'est dans le meilleur intérêt des Canadiens et des Canadiennes.

En prenant ces mesures, nous ferons plus que rétablir l'équilibre budgétaire en 2015... nous dégagerons un excédent.

Mais je tiens à être clair à ce propos.

Le retour à une situation excédentaire ne permet pas de dépenser sans compter.

Ce que nous allons faire... ce que nous avons toujours fait... c'est maintenir le cap.

Nous veillerons à ce que le Canada conserve une situation budgétaire solide qui lui permettra d'affronter toute tourmente économique mondiale que l'avenir pourrait nous réserver.

En premier lieu, nous réduirons la dette.

2. Maintenir des impôts bas

Et nous maintiendrons des impôts bas.



Alors même que l'économie était au plus mal, notre gouvernement a travaillé sans relâche pour alléger le fardeau fiscal des familles et des entreprises du Canada.

En fait, le fardeau fiscal fédéral n'a jamais été aussi léger depuis 50 ans.

Depuis notre arrivée au gouvernement :

- nous avons mis en place plus de 160 mesures d'allègement fiscal;
- nous avons réduit le taux de la TPS de 7 % à 5 %;
- nous avons instauré le fractionnement du revenu de pension pour les aînés;
- nous avons créé la Prestation fiscale pour le revenu de travail visant à faire en sorte que les travailleurs à faible revenu gagnent financièrement lorsqu'ils ont un emploi.
- À ce jour, les impôts et les taxes payés dans une année par une famille type de quatre personnes ont été réduits de 3 400 \$.
- Et nous savons aussi que les taxes et les impôts permettent de financer les programmes et les services dont les Canadiens ont besoin.

Et nous continuerons à éliminer les échappatoires fiscales pour que tous les Canadiens paient leur juste part de taxes et d'impôts.

3. Promouvoir l'emploi et la croissance économique

Monsieur le Président, en maintenant les impôts bas, nous avons fait du Canada le pays du G-7 le plus intéressant pour les investissements des entreprises.

Ces entreprises créent des emplois pour les Canadiens.

La création d'emplois et d'opportunités pour les Canadiens demeure la grande priorité de notre gouvernement.

Nous devançons déjà tous les autres pays du G-7 en matière de création d'emplois.

Depuis les pires moments de la récession économique, le nombre d'emplois a augmenté de plus de 1 million.

Ces emplois sont essentiellement à temps plein et dans le secteur privé.



Et nous nous assurons que des possibilités sont offertes à tous.

Nous avons investi dans des programmes d'apprenti et dans des mesures visant à augmenter le nombre de personnes handicapées, de jeunes et de Canadiens autochtones qui participent au marché du travail, en les aidant à obtenir la formation professionnelle dont ils ont besoin.

Mais nous pouvons faire plus, et nous le ferons.

- C'est pourquoi j'ai le plaisir d'annoncer la création des prêts canadiens aux apprentis, grâce auxquels les apprentis inscrits dans des programmes de métiers désignés Sceau rouge pourront obtenir des prêts pour étudiants sans intérêt au même titre que des millions d'autres Canadiens avant eux.
- C'est aussi la raison pour laquelle le Premier ministre a annoncé l'octroi de plus de 1,9 milliard de dollars de nouveaux fonds pour la mise en œuvre de la Loi donnant aux Premières Nations le contrôle de l'éducation des Premières Nations.

La main-d'œuvre canadienne est l'une des plus scolarisées au monde.

En fait, le nombre de Canadiens de moins de 25 ans qui ont un diplôme universitaire a augmenté de plus de 50 % depuis 2002.

Il reste qu'il peut être difficile d'obtenir un premier emploi après avoir terminé des études collégiales ou universitaires.

Pour aider les jeunes à acquérir leur première expérience de travail, qui est capitale, notre gouvernement axera les investissements sur les stages dans des domaines où les travailleurs sont très sollicités, ainsi que dans les petites et moyennes entreprises.

De plus, nous soutiendrons deux programmes qui aideront les personnes handicapées à trouver un travail et à le garder.

- Le programme Prêts, désireux et capables est une initiative qui vise à aider les Canadiens et les Canadiennes ayant une déficience intellectuelle à faire partie de la population active.
- Et nous investirons dans un programme visant à aider les jeunes atteints d'autisme à trouver un emploi gratifiant.



Nous mettrons également en œuvre un service amélioré de jumelage emploi-travailleur pour aider les chômeurs canadiens à retourner au travail en les jumelant à des employeurs désireux d'embaucher des gens qui ont leurs compétences.

Système de déclaration d'intérêt

De plus, nous mettrons en place un nouveau mécanisme de déclaration d'intérêt de manière à doter le Canada d'un système d'immigration efficient et adaptable qui répond aux besoins des employeurs.

Recherche et innovation

Monsieur le Président, le Canada occupe la première place parmi les pays du G-7 au chapitre des investissements dans la recherche postsecondaire.

Et nous savons que les investissements dans les sciences et la technologie aident les entreprises canadiennes à rester concurrentielles tout en créant des emplois bien rémunérés.

C'est pourquoi nous avons investi plus de 11 milliards de dollars de nouvelles ressources depuis 2006 à l'appui des sciences, de la technologie et des entreprises innovatrices qui ouvrent de nouvelles avenues pour le Canada.

C'est aussi pourquoi je suis très heureux d'annoncer aujourd'hui que notre gouvernement investira dans le fonds d'excellence en recherche « Apogée Canada ».

Ce fonds appuiera les priorités de recherche stratégique des institutions postsecondaires du pays pour leur permettre d'exceller sur la scène mondiale dans des domaines de recherche qui créeront des avantages économiques à long terme pour le Canada.

De plus, Monsieur le Président, le budget de 2014 donnera lieu à la plus forte hausse annuelle depuis plus de 10 ans du financement affecté à la recherche accordé par l'entremise des conseils subventionnaires.

Développement responsable des ressources

Dans le tout premier discours du budget de l'histoire du Canada, le ministre des Finances John Rose a déclaré que notre pays tenait à ce que ses ressources soient développées de façon consciencieuse et judicieuse.

Cela est encore vrai aujourd'hui.



C'est pourquoi le gouvernement fait la promotion d'un développement sûr et responsable des ressources naturelles qui ne s'enlise pas dans la paperasse.

Le ministre Rose avait aussi déclaré que nous ne devons pas négliger les moyens requis pour acheminer nos produits de toutes sortes à un marché rentable.

C'est encore vrai aujourd'hui, surtout dans le secteur de l'énergie.

L'offre continue des ressources énergétiques du Canada sur les marchés du monde entier est une priorité de notre gouvernement.

C'est pourquoi je suis heureux d'annoncer aujourd'hui que le Plan d'action économique de 2014 consacre des fonds à l'examen de projets tels que l'Oléoduc Énergie Est.

Rappelons-nous que le Canada a toujours été une nation exportatrice. Grâce à notre investissement dans le nouveau passage frontalier Windsor-Detroit, les produits canadiens se retrouveront plus rapidement sur les marchés, ce qui donnera aux entreprises des possibilités de prendre de l'expansion, d'accroître les échanges commerciaux et d'assurer un avenir prospère.

Environnement

Notre gouvernement est déterminé à protéger l'environnement du Canada.

Et cet engagement se traduit par nos investissements continus dans les parcs nationaux.

En fait, depuis notre arrivée au pouvoir, nous avons ajouté plus de 160 000 kilomètres carrés au réseau de parcs nationaux et aux aires de conservation marine.

Ces lieux naturels et historiques inestimables font partie du spectaculaire héritage de nos enfants. Nous devons nous assurer qu'ils conservent leur état originel.

Je suis heureux d'annoncer aujourd'hui que notre gouvernement investit pour conserver ces trésors nationaux afin que la prochaine génération de Canadiens puisse en profiter.



Nous effectuerons d'importants investissements par l'entremise de Parcs Canada pour améliorer les routes, les ponts et les barrages aménagés dans nos parcs nationaux et sur les lieux de nos canaux historiques.

- Nous savons que les partenariats avec les groupes de citoyens engagés augmentent les retombées des sommes affectées à la conservation.

C'est pourquoi nous avons établi le Programme de partenariats relatifs à la conservation des pêches récréatives, qui a doublé l'impact de chaque dollar investi au cours de sa première année.

Nous donnons plus de poids aujourd'hui à notre engagement de protéger une plus grande part de l'habitat fragile des poissons à l'avenir.

- Le Canada a la chance de posséder un réseau de sentiers récréatifs qui permet de s'abreuver de la nature tout au long de l'année.

J'ai le plaisir d'annoncer la conclusion d'un partenariat entre le gouvernement et la Coalition nationale sur les sentiers, qui rendra cette expérience récréative encore plus enrichissante et qui nous permettra de respecter un autre des engagements que nous avons pris dans notre programme électoral de 2011.

4. Défendre les intérêts des familles et des collectivités

Les familles sont le cœur même de toutes les collectivités. Notre gouvernement travaille sans relâche pour veiller à ce que les familles canadiennes soient en sécurité dans leurs collectivités.

Dans le cadre de ces efforts, nous créerons un répertoire de données génétiques sur les personnes portées disparues afin d'aider les familles de ces personnes à compléter leur deuil.

Cette mesure, nous la devons à Judy Peterson.

Monsieur le Président, nous défendons également les intérêts des familles qui travaillent sans relâche et cherchent à joindre les deux bouts.

Notre programme Les consommateurs d'abord aidera à protéger les Canadiens sur les marchés.

Lorsque les familles canadiennes dépensent l'argent qu'elles ont si durement gagné, elles doivent être convaincues qu'elles reçoivent un traitement équitable dans un marché concurrentiel.



C'est pourquoi nous avons pris des mesures pour accroître la concurrence dans le secteur des communications sans fil – les tarifs sur ce marché ont chuté de 20 %.

C'est pourquoi nous allons :

- adopter des mesures pour abaisser les frais d'itinérance de gros à l'intérieur du Canada; et
- autoriser le CRTC à imposer des pénalités financières aux entreprises non conformes.

Nous allons aussi :

- légiférer pour réduire l'écart des prix de vente de produits identiques offerts au Canada et aux États-Unis;
- continuer d'investir dans le système canadien de salubrité des aliments en embauchant de nouveaux inspecteurs pour veiller à la salubrité des aliments proposés aux Canadiens;
- interdire la pratique de facturer la facturation, selon laquelle les consommateurs doivent payer pour recevoir des copies papier de leurs factures, entre autres les relevés imprimés de cartes de crédit;
- alléger les formalités administratives pour les organismes de bienfaisance en leur permettant de présenter une demande d'inscription et de produire leur déclaration de renseignements annuelle par voie électronique; et
- effectuer des investissements importants pour améliorer le service Internet à large bande offert dans les collectivités rurales et du Nord.

Conclusion

Monsieur le Président, je suis fier du bilan de discipline budgétaire et de saine gestion financière de notre gouvernement.

Ce bilan fait l'envie du monde entier.

Je crois que nous avons respecté le vœu de sir John A., en agissant en fiduciaires du public.

Et je sais que tous mes collègues se joignent à moi pour dire que nous sommes vraiment reconnaissants à la population canadienne de nous avoir fait confiance.

Nous avons travaillé sans relâche.



Et, pour reprendre les paroles de Thomas D'Arcy McGee, nous continuerons de le faire pour raffermir la confiance de nos concitoyens en leur propre avenir et la confiance de tous les Canadiens en leur pays.

Monsieur le Président, le plan que je présente aujourd'hui constitue un autre pas prudent vers cet avenir meilleur.

Je vous remercie.